

# Sports à risque et marques corporelles identitaires : l'exemple du tatouage dans le « ski libre » (*freeride*)

S. HÉAS<sup>1</sup>, Y. LE HENAFF<sup>1</sup>, D. BODIN<sup>1</sup>, L. ROBÈNE<sup>2</sup> - Laboratoire d'anthropologie et de sociologie (LAS/LADEC/LARES) EA 2241 - 'MCU HDR - Sociologue' - 'Étudiant Master 2 APCAM - 'MCU HDR - Sociologue' \*\* - 'MCU HDR - Historien' Université de Rennes 2 - Département STAPS - Rennes

<sup>1</sup>Auteur pour le Conseil de l'Europe de *Violence and Sports* (2006) - <sup>2</sup>Expert à l'ONU-UNICEF, en charge du dossier *Violence in Schools* dans le cadre du projet *Violence against Children in Europe and Central Asia* (2006)

autre chose que de l'encre injectée sous la peau. Notre focale souligne l'intérêt d'une analyse de deux pratiques culturelles (le sport et le tatouage) aujourd'hui largement répandues et valorisées, hier toutes deux stigmatisées. Ce revirement spectaculaire en l'espace de quelques années étonne. Que recherchent les sportifs qui se tatouent ? À se distinguer de leurs pairs (sportifs) ? À se démarquer des spectateurs ou bien du tout-venant ? Quels desseins poursuivent-ils ? Et quels desseins arborent-ils en priorité ?

## Le corps moderne : entre brouillon et exploration

Dans la mesure où les sports sont omniprésents dans nos sociétés contemporaines, les sportifs sont, eux-mêmes, devenus des vecteurs de passion importants : leurs faits et gestes sont relatés, leur bobologie surmédiatisée (1). Les champion(ne)s sont épié(e)s comme le sont les stars du cinéma : leurs maladroites, leurs écarts de conduite sportifs, extra sportifs, sont illustrés par des photographies et donnent lieu à des commentaires dans les « chats » et les forums qui leur sont consacrés. Leur coupe de cheveux et leur style vestimentaire, sur et en dehors des terrains sportifs, sont imités. Érigée au rang d'icône, leur image est diffusée dans les magazines spécialisés, les publicités et les journaux quotidiens (2).

Le sport valorise le corps et le surinvestit en véritable *alter ego* se substituant au défaut de relations humaines (3). Les sportifs portent ainsi des marques volontaires : les tatouages et les éléments de parure (piercing, scarifications), les cicatrices témoignent de leur engagement corporel puissant et intime.

Notre approche sociologique permet après d'autres de souligner que le tatouage est toujours plus qu'une simple marque tégumentaire (4),

Les relations de l'homme contemporain avec son corps et celui de ses comparses ne cessent d'évoluer, modifiant constamment les prescriptions et les proscriptions à son encontre (5). Les sociétés occidentales ne font sur ce point aucune preuve d'originalité (2). Leur particularité réside, en revanche, dans la progressive institution du corps en objet de connaissance notamment scientifique (6). Cette objectivation médicale a transformé radicalement les usages corporels anciens. Aujourd'hui, l'être humain douloureux, voire souffrant, est largement analysé à partir de ses constituants que sont les organes et plus spécifiquement la peau (7). Ses cellules, *a fortiori* ses composants génétiques, sont désormais traqués dans les tréfonds de la matière entrevue dans une logique physicochimique largement réductrice (8).

Le corps est devenu une valeur contemporaine au point que les plus nantis se montrent largement prodigues lorsqu'il s'agit de l'améliorer, de le valoriser. Les recettes pour rajeunir, raffermir la peau du visage et les autres parties du corps, font florès. Les pratiques sportives participent à cette valorisation corporelle

**MOTS-CLÉS** • Sociologie • Tatouage • Marginalité • Symbole

**Résumé** : Les sports outsiders comme le *freeride* permettent d'analyser la question sociologique des comportements marginaux. Le tatouage devient une marque identitaire particulièrement efficace pour se distinguer des autres sportifs. Le tatouage souligne une frontière entre les experts et les néophytes malgré une banalisation récente réduisant sa portée symbolique.

**KEY WORDS** • Sociology • Tattoo • Marginality • Symbol

**OUTSIDERS' SPORTS AND IDENTITY CORPOREAL MARKS: TATTOOING AND FREERIDE.** Summary: Outsider sports such as *freeride* allow it possible to analyze the sociological question of marginal behaviour. Tattooing becomes a particularly effective identity mark to be distinguished from other sportsmen. It underlines a border between the experts and the neophytes in spite of a recent vulgarizing reducing its symbolic power.

ambiante : les corps musclés mettent d'autant plus en relief l'enveloppe cutanée que le vêtement sportif se spécialise - le corps (notamment féminin) peut même être dénudé (9). L'engouement pour les parures en tout genre renforce le sentiment que le corps doit être présentable et si possible « beau » (10).

Ce décorum concerne aussi les marques volontaires inscrites à même la peau. En somme, les sports et les tatouages deviennent des pratiques davantage valorisées. À notre connaissance, les étudiant conjointement a, jusqu'ici, été peu entrepris.

### Se tatouer : une manière de consolider les relations sportives ?

Marquer sa peau n'est jamais une action isolée dans la mesure où elle convoque très souvent le regard des autres : le tatouage peut ainsi concerner une partie visible comme le poignet ou l'avant-bras. Les relations sociales quotidiennes s'en trouvent plus ou moins affectées (si le visage est marqué par exemple). Il est certain qu'être tatoué peut induire des réactions de rejet de la part de la famille, de l'employeur ou de certains collègues. Les implications du tatouage dépassent alors largement le seul porteur de la marque, surtout lorsqu'elles participent d'un rite de passage (11). Les vertus reliautes du tatouage relèvent parfois d'une approche éthologique des relations. Il aurait « l'avantage supplémentaire de renforcer les liens sociaux - comme la toilette chez les autres primates » (12, 19). Cet amalgame entre une pratique prophylactique et/ou de confort (si ce n'est hygiénique) et une pratique comme le tatouage semble difficile à transférer telle quel chez l'homme. Pour autant, comprendre le tatouage dans une logique de lien social ne paraît pas incongru. Précisons cette hypothèse dans le cadre des pratiques physiques et sportives.

Le tatouage permet-il de renforcer « l'entre soi » (13) ou bien, au contraire, permet-il de s'extraire en quelque sorte de l'affiliation sportive exclusive ? Nous avons voulu préciser ce point en interrogeant des sportifs de haut niveau dont la pratique ne permet pas aisément une démonstration tatouée : les skieurs *freeride* qui combinent une recherche de liberté et une pratique hors des sentiers battus (c'est-à-dire des pistes damées) (14). Une étude socioanthropologie récente souligne que les pratiquants valorisent fortement l'esthétique de leur praxis : les figures et les descentes doivent être harmonieuses, les courbes tracées dans la neige « se fondre dans la splendeur du décor » (13-17). Surtout, le style vestimentaire de cette tribu est largement uniforme au point que « nous avons l'impression d'avoir affaire à des clones : casque, masque, sac à dos, blouson de marque [...] pantalon identique, chaussures de couleurs vives, etc. » (14). Dans ce cadre uniformisant, la dissimulation -

versus l'exposition - du tatouage est susceptible de participer à un processus de marquage identitaire à la fois groupal et intime déjà analysé : une autre population *outsider* (15). La symbolique corporelle, par conséquent culturelle, confère le groupe dans ses particularités praxique axiologique : elle devient un marqueur identitaire essentiel. Cette peau inscrite, écrite, participe à « l'apologie du beau et de la sensualité alternative de la pratique du ski fédéral, vérité *retro satanas*... »

Car le tatouage n'est pas « simplement » une parure, un décorum, où « le corps humain (est) utilisé comme une toile (qui) transmet d'informations symboliques » (13). L'action de faire tatouer engage l'individu à la fois dans son aspect physique mais également dans l'action souvent longue et répétée, d'un tatoueur sur son propre corps, et finalement sur soi. Cette intervention d'un tiers et l'observance de ses conseils avisés pour garantir le résultat ne peuvent être totalement anodines et neutres tant les relations engagées les protagonistes au-delà de l'aspect technique<sup>1</sup>. En outre, le tatouage plus encore que le piercing induit une expérience douloureuse parfois sur une longue période. Là encore, cela engage le sportif qui participe déjà à une socialisation particulière dans la mesure où les sensations vives et la douleur sont des guides « des partenaires quotidiens. Le monde du sport expérimente, pour ne pas dire valorise, l'expérience douloureuse et son dépassement dans un cadre précis et codifié. Les sportifs sont de habitués et pour les plus compétitifs de experts en douleurs.

Quelles significations recouvre le tatouage au sein d'une pratique aussi marginale que le *freeride* ? Nous sommes largement spécialisés dans l'analyse des pratiques corporelles et sportives *outsiders*. Trois acceptions sont possibles et sont constatées *in vivo* et *in situ* (16). Des sports étranges lorsque leurs modalités détonnent face aux pratiques dominantes (*base jump* urbain au regard du saut dans le vide à partir de falaises spéléologie urbaine alternative illégale face à la pratique souterraine « rurale », etc.) ; des pratiques étrangères lorsqu'elles proviennent d'autres aires culturelles (yoga, Viet Vo Dao, Kung Fu Wu-shu, etc.) et, enfin, des pratiques corporelles parfois fortement marginalisées en raison de stigmatisations, si ce n'est d'interdictions, de condamnations répétées (football et rugby féminins en France, mais aussi en Afrique, capoeira, etc.). Nous nous appuyons sur les acquis de la sociologie éliassienne de l'exclusion et ceux de l'interactionnisme symbolique qui ont permis de préciser les processus sociologiques concernant les groupes stigmatisés ponctuellement ou plus durablement (17, 18). Le corps est dans ce cadre toujours un « objet » d'analyse principal

<sup>1</sup>Nous avons démontré récemment ce processus à propos des méthodes de relaxation entendues comme « médecines » de ville (Héas, 2004).

en lien avec le rapport plus ou moins délicat des individus et des groupes d'individus *outsiders* avec l'instance sportive dominante (dite, *a contrario*, établie - *established*) : en l'occurrence, le sport de compétition fortement standardisé et médiatisé (19).

Les questions de l'identité et du corps sont toujours traitées conjointement. Nos travaux accordent une attention particulière tant aux analyses des sportifs eux-mêmes qu'à leurs critiques vis-à-vis de leur pratique et de leurs usages. Cette manière d'aborder le terrain n'accorde pas une confiance illimitée aux propos des « *zaccateurszeux-mêmes* » (22). Elle vise à dépasser l'approche *in situ/in vivo* de l'interactionnisme symbolique en incorporant les réflexions des protagonistes de l'action sportive. Les entretiens et les périodes d'observation directe fonctionnent, alors, comme des temps de réflexion sur la pratique puisque le pratiquant prend rendez-vous, a le temps de penser au thème de l'entretien futur, etc. Les contacts *via* l'Internet peuvent également permettre cette autoréflexion puisque le « *chat* » même s'il fonctionne en temps réel, peut toujours être modifié ultérieurement (21).

### Le tatouage du *freerider* et sa pratique : un lien nié ?

Très rapidement et dans quasiment tous les entretiens effectués, nos interlocuteurs prétendent qu'il n'y a pas de rapport entre leur tatouage et leur pratique du *freeride*. Étrangement, au vu de leurs discours, et après réflexion, tous les *freeriders* mettent ensuite à jour une relation plus ou moins directe. Ce changement de propos apparaît lorsque les motifs tatoués sont progressivement précisés : les réponses d'abord très vagues deviennent peu à peu plus précises. Après un moment de perturbation, émergent des corrélations qui au départ sont largement mises en doute. Nous ne pouvons sous-estimer le processus de reconstruction *a posteriori* des motivations du « passage au tatouage ». Néanmoins, les motifs mêmes des marques corporelles suggèrent ce lien pourtant dénié.

« Non en fait y'a pas de représentation par rapport à la glisse... enfin je voulais qu'il y ait une vague. »

Quelques instants plus tard lors de la discussion : « Et puis aux yeux des initiés, je veux dire des surfeurs, moi si je croise un mec proche de la côte océane avec un tatouage qui ressemble au mien, je suis sûr que c'est un surfer. » (*Freerider* homme, 33 ans, 20 ans d'expérience, sponsorisé, photographe et professeur d'éducation physique et sportive vacataire).

Le rapprochement de la marque corporelle à ces pratiques est bien plus perceptible dans les entretiens que dans les réponses aux questionnaires : la discussion permettrait l'approfondissement des motivations, facilitant

l'apparition de certains mobiles dont l'acteur n'avait pas forcément pris conscience. Le rôle de l'enquêteur n'est, de ce point de vue, pas à mettre en cause dans la mesure où il n'influence pas directement et autoritairement les réponses de sa population, mais où agit plutôt comme un révélateur, qui tout au plus oriente (22).

Comment dès lors interpréter ce rejet initial d'un lien entre une pratique *outsider* et le tatouage ? Plusieurs pistes explicitent cette mise en doute du lien avec le *freeride*. Une analyse superficielle pourrait interpréter ces *verbatim* comme une dissimulation dont le but est la volonté de ne pas être assimilé à la figure du « blaireau » (cf. *infra*), c'est-à-dire de se montrer face à son interlocuteur sous le jour le plus favorable. Ce principe de figuration sociale (*face work*) a été mis en évidence dans les relations d'interactions quotidiennes (23). Une fois la sensation de confiance renforcée, l'acteur se dévoilerait davantage. Nous pensons plus simplement que le pratiquant n'interroge pas ce lien de la même manière. En tous les cas, il ne possède pas une approche objectivante des marques corporelles tenant compte des phénomènes de médiatisation croissante, des valorisations *versus* stigmatisations de certains motifs, des codes déontologiques affirmés des praticiens tatoueurs, des contrôles administratifs croissants de ces pratiques professionnelles susceptibles d'entraîner des pathologies, etc. Pour le sportif, le passage à l'acte (se faire tatouer) est lié à une histoire personnelle où plusieurs aspects sont mêlés : les rencontres significatives avec des figures tutélaires de la pratique sportive ou bien la progressive indépendance psychologique ou, plus concrètement, financière.

Un deuxième élément concerne la variation de signification de la marque corporelle dans le temps. En effet, la symbolique des motifs n'est pas strictement définie même si des sites Internet spécialisés tentent de catégoriser les motifs aujourd'hui. La marque corporelle indélébile peut aisément être réinvestie au gré des envies, des interactions, ce qui expliquerait les contradictions rencontrées.

« Je repensais au lien, en fait y'en a peut-être un avec "live fast, die young". Tu vois c'est ma philosophie, mais c'est aussi celle du ride en fait. Quand t'as des monstres de barres de rocheuses à passer. Ouais en fait c'est ça. Ça peut carrément aller au ride, j'y avais jamais pensé. » (*Freerider* professionnel depuis 8 ans, 31 ans).

Ces propos confirment la thèse de la mort jouée dans certaines pratiques sportives et spécifiquement mise au jour au début des années 1990 : sans soutien suffisant des proches, des milieux familiaux et professionnels, l'expérience dangereuse permet de donner un sens à sa vie (24). Dépasser l'épreuve que l'individu se donne à lui-même renforce son sentiment d'existence. Les motifs du tatouage peuvent permettre au

pratiquant de cristalliser ce ressort de l'action. Surtout, le risque n'est pas vécu ici comme mortel en soi : la transmission de maladies ou de bactéries, de composants toxiques, par les injections d'encre par exemple, n'est pas objectivée à ce point par les sportifs tatoués, et ce malgré les campagnes d'information (sur l'Internet notamment). La douleur de l'acte lui-même et, surtout, l'exigence de confier une partie de son corps à un inconnu participent de cette prise de risque expérimentée sur un mode majeur. L'interprétation subjective de l'acte confirme cette transgression et finalement cette progression de l'individu dans l'appropriation de son corps et, par conséquent, de sa vie même. Nous nommons ce processus « individualisation symbolique » (25). L'interprétation individuelle devient l'étalon d'une pratique dont le sens subjectif importe plus que sa contrepartie objective. Le risque pris est vécu dans son versant symbolique : il engage la vie du pratiquant dans un sens plutôt qu'un autre. La marque indélébile du tatouage fige en quelque sorte ce processus à même le corps.

Cette réinterprétation est d'autant plus aisée avec les marques non analogiques qui se développent actuellement. Les tatouages tribaux, polynésiens, etc. renvoient ainsi à une mythologie aux contours flous, mal connue en Occident. La signification précise des motifs n'est d'ailleurs pas une règle, le secret de l'inscription pouvant renforcer son attrait. La relation symbolique avec la glisse est dans la plupart des cas présente : elle est souvent revendiquée par le *freerider*... *ex post*.

Le lien entre tatouage et pratique sportive est en effet, dans la plupart des cas, réinvesti par les enquêtés. Nous pouvons en distinguer deux formes principales : le souvenir et « l'ornement de l'acte » (26). Le souvenir se décline de deux manières. Soit il est pris comme l'anecdote d'un « trip » particulier, souvent en lien avec des voyages :

« Ça symbolise le trip. »

« Ça permet de se souvenir d'un trip, ça rajoute une anecdote au tatouage. » (*Freerider* sponsorisé, 33 ans, photographe).

« Et je l'associerai à un voyage tu vois. » (*Freerider* sponsorisé, 36 ans, guide).

L'anecdote n'est souvent pas le seul sens dont le tatouage est investi, le souvenir précis étant rarement le seul motif de l'acte. Il permet en revanche de le garder en mémoire au point de pouvoir parler d'un tatouage mnémotechnique. L'anecdote s'inscrit plus fondamentalement dans la vie du *freerider* puisqu'elle se rappelle à son bon souvenir par tatouage interposé. Ce marquage corporel agit donc alors davantage comme indication d'un moment d'une trajectoire de vie à préserver. Il relève d'un procédé proche de la métonymie. Quelque chose comme une figure de rhétorique tégumentaire. Soit le souvenir s'inscrit dans un contexte plus

général : se rappeler qui l'on est, d'où l'on vient et ce que l'on fait. Dans ce cas, il peut devenir le motif principal de l'acte car il possède un sens beaucoup moins restrictif, et donc plus facilement réinvestissable dans le futur ou selon les conditions.

« Pour moi il représente ce que j'aime, c'est-à-dire le ride. » (*Freerider*, femme, 22 ans, webmaster d'un site de *freeride*, étudiante).

« De toujours l'avoir sur moi (c'est) plus ou moins avoir la montagne entre guillemets sur moi. » (*Freerider*, femme, 19 ans, modératrice dans un forum de *freeride* et lycéenne).

Un *freerider* interrogé inscrit, lui, sa vie sur sa peau, ce qui se passe, ce qui compte pour lui. Si ses/ces tatouages ne sont par ailleurs pas en lien direct avec sa pratique, puisque certains sont dédiés à sa « chérie » (*dixit*) ou à la musique, il est intéressant de souligner la continuité opérée entre ses marques corporelles et les outils sportifs (*boards*, les planches), chacun de ses tatouages se trouvant comme prisonnier d'un de ses *boards*.

Le tatouage constitue alors un moyen d'inscrire pour la postérité ce qui compte, c'est une forme de souvenir radical d'activités, de personnes, de moments ou de pensées. Un moyen de marquer sa vie à même la peau... Il constitue surtout un moyen d'orner son existence en la partageant avec d'autres.

Le deuxième lien dégagé est issu de l'ornement de l'acte à travers soit un motif clairement *ride* (un ange tenant son *snowboard*, un lutin enfourchant un *smallow*, etc.), soit des motifs tribaux et polynésiens renvoyant la plupart du temps à une iconographie « surf ».

« Après je me suis tâté, j'aime plus la montagne que la mer, mais ça aurait pas fait quelque chose d'esthétique, de joli [...] qu'un truc, un gros placard. » (*Freerider* sponsorisé, homme, 33 ans).

Cette iconographie empreinte de l'imagerie « surf » présente les avantages d'être à la fois esthétique, proche de soi, de la pratique, et facilement réinvestissable pour les raisons que nous avons précédemment commentées. Elle renvoie également dans l'imaginaire collectif à des tribus mythiques, encensées dans les discours de « la glisse ».

« Je sais pas moi, ça me fait penser à ces tribus indiennes qui se font tatouer. » (*Freerider* sponsorisé, guide).

### Se distinguer du commun des sportifs

La figure du « blaireau » dans le jargon du *freeride* subsume ce processus de distinction sportive. Le tatouage renforce ce distinguo entre le pratiquant reconnu et celui qui, malgré ses efforts, ne parvient pas à recevoir l'onction du groupe plus expert.

Le tatouage participe alors de l'identité du sportif *outsider*. La marque nous paraît exemplaire non

pas seulement d'un rapport à soi, mais plus encore d'une prise en charge symbolique sur son propre corps et adressée aux Autres. Le groupe de pairs sportifs est le premier dont l'attention et la considération sont recherchées. L'esthétisme n'est pas le vecteur unique. La marque volontaire dépasse largement la parure, au point qu'elle devient sans doute une image de marque du groupe : une impression groupale qui laisse à chacun le loisir d'imprimer ses préférences tout en les reliant nécessairement à ce groupe *outsider*.

Le tatouage devient finalement un renforçateur d'image sportive, une véritable ligne de démarcation tenant à distance les non-pratiquants et ceux qui maîtrisent mal les techniques sportives, tout en affirmant les usages à l'intérieur du groupe initié tatoué. Il y a donc une double instrumentalisation de la marque (28) : à la fois figure d'une praxis extrême et indicateur d'une identité chevillée à cette pratique sportive et corporelle. Il devient, comme l'indique ce *freerider* sponsorisé, un véritable « signe de ralliement », le totem d'un groupe *outsider*...

Dans la mesure où certains *freeriders* sont aussi, parfois, des surfeurs émérites, il nous semble intéressant d'interroger cette population spécifique cumulant deux pratiques physiques. N'existe-t-il pas chez eux une « variation saisonnière » des relations sociales, précisée sur d'autres populations (29) ? L'interrogation socio-anthropologique pourrait ainsi tenter de préciser s'il n'existe pas ici des « technologies d'été et d'hiver » distinctes (op. cit., 443). Sur les plages, le surfeur exposerait/dévoilerait davantage ses marques tégumentaires (volontaires ou non). Cette problématique nouvelle pourrait préciser si l'intensité des relations est plus importante lorsque les tatouages sont exposés au tout-venant ou, au contraire, lorsqu'ils sont visibles uniquement au sein du groupe de pairs... ●

#### RÉFÉRENCES

1 - Bodin D, Héas S. Introduction à la sociologie des sports. Paris : Chiron, 2002.  
2 - Héas S. Normes. In : Androu B, éd. Le Dictionnaire du corps. Paris : Éditions du CNRS, 2005.  
3 - Le Breton D. La Sociologie du corps. Paris : PUF, 1992.  
4 - Le Breton D. Signes d'identité : tatouages, piercings et autres marques corporelles. Paris : Métailié, 2002.

5 - Duret P, Roussel P. Le corps et ses sociologies. Paris : Nathan, 2003.  
6 - Le Breton D. La Chair à voir : usages médicaux et mondains du corps humain. Paris : Métailié, 1993.  
7 - Annae D. Le Moi peau. Paris : Dunod, 1986.  
8 - Stewart J. La Vie existe-t-elle ? Réconcilier génétique et biologie. Paris : Vuibert, 2004.  
9 - Roussel P. Le Corps féminin. Culture. Marseille : thèse STAPS, 2000.  
10 - Vigarello G. Histoire du corps. De la Renaissance aux Lumières. Paris : Seuil, 2005.  
11 - Goguel d'Alondans T. Titres de passages, actes d'initiation. Lecture d'Arnold Van Gennep. Montréal : Presses Universitaires de Laval, 2003.  
12 - Polhemus T. Le Corps décap. Nouveaux styles, nouvelles techniques. Paris : Éditions Alternatives, 2004.  
13 - Wisniewska M. La Différence. Paris : Belfand, 2001.  
14 - Drouot Y, Kerné Kémbou DC. Comment devient-on *freerider* ? Une approche socio-anthropologique. Loisirs et Société 2005 ; 28 : 67-69.  
15 - Héas S, Bodin D, Robène L et al. Sports et publicités : une communication hybride... pour une société stérilisée ? Questions de Communication 2005 ; 7 : 351-71.  
16 - Kone H. Le Regard ethnologique de Norbert Elias. In : Chevalier S, Privat JM, eds. Norbert Elias et l'anthropologie : nous sommes tous si étranges... Paris : CNRS Éditions, 2004 : 29-33.  
17 - Elias N, Scotson JL. Logiques de l'exclusion. Paris : Fayard, 2004.  
18 - Becker H. Outsiders. Paris : Métailié, 1985.  
19 - Bodin D, Robène L, Héas S. Sport et violences. Strasbourg : Éditions du Conseil de l'Europe, 2004.  
20 - Latour B. La Science en action. Paris : La Découverte, 2001 : 48.  
21 - Pourcelin V, Héas S. Les méthodes d'enquête qualitative sur Internet (<http://ethnographiques.org>). 2003, 14.  
22 - Kaufmann JC. L'entretien compréhensif. Paris : Nathan, 1996.  
23 - Goffman E. La mise en scène de la vie quotidienne. 2. Les relations en public. Paris : Éditions de Minuit, 1973.  
24 - Le Breton D. Anthropologie du corps et modernité. Paris : PUF, 1990.  
25 - Héas S, Bodin D, Robène L, Chaver M, Ali Abdelmalek A. Les Vietnamiens en France : essai d'analyse de l'événement versus du dévêtement stigmatisant par la pratique sportive. Migrations Société 2005 ; 87 : 105-23.  
26 - Héas S. Anthropologie des relaxations : des moyens de loisirs, de soin et gestion personnelle ? Paris : L'Harmattan, 2004.  
27 - Sculnier N. Le Monde contemporain du tatouage : une primitive modernité. Nantes : thèse de sociologie, 1997.  
28 - Simonet P. Homo sportivus. Sport, capitalisme et religion. Paris : Galimard, 1988.  
29 - Mauss M. Sociologie et anthropologie. Paris : PUF, 1980.